

Yverdon, 9 décembre 2017

COMPTE RENDU DE LA 6^{ème} SÉANCE PLÉNIÈRE DU MARDI 5 DÉCEMBRE 2017**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE à 16H05**

a. Le président salue les invités : Jean-Claude RUCHET municipal JECOS, Pierre-André JUNOD chef de service JECOS, Yves POMMAZ JECOS.

Madame Sonia Celii Jotterand enseignante en Lecture Labiale.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres ainsi qu'aux membres fidèles qui composent cette assemblée.

b. Excusés : Emile ADDOR, Michel BADAN, Hélène BAGGIOLINI, Joseline BONZON, Jenifer DELAFONTAINE, Akram DOUSKI, Rosemonde GUIGNARD, Claudine HOFER-RECK, Hans HURNI, Catherine MORISETTI, Madeleine PORRET, Jean-Jacques REGE, Odile VENRIES, Caroline VEYA.

c. Etat des membres : 65 membres présents aujourd'hui sur 148 inscrits.

d. Pour commencer, le président passe la parole à Monsieur RUCHET qui exprime son plaisir à voir cette assemblée et sa satisfaction devant l'ampleur et la pertinence des travaux accomplis au cours des deux années écoulées. Le COSY réalise les souhaits de la Municipalité quant à l'amélioration de la qualité de vie à Yverdon. Il nous encourage à continuer dans cette voie.

e. ORDRE DU JOUR : vu et approuvé à l'unanimité

2- CR de la 5^{ème} séance plénière du 24 octobre 2017 : vu et approuvé à l'unanimité.**3- Présentation de la lecture labiale et de la boucle magnétique.**

Madame Sonia CELII JOTTERAND, enseignante en lecture labiale nous présente cette technique qui a pour but d'améliorer la compréhension entre entendants et malentendants. Elle nous rappelle que 16% de la population adulte présente un déficit d'audition et qu'à partir de 65 ans 30% des « aînés » ont des problèmes d'audition. Les principales causes de perte de l'audition sont le bruit, le vieillissement, la maladie, la prise de toute une série de médicaments d'usage courant et les traumatismes. La surdit  trouble les relations humaines et provoque l'isolement à plus ou moins long terme. Les moyens d'y remédier vont du traitement médicamenteux ou de l'opération à l'appareillage.

La lecture labiale est un complément aux autres moyens, elle représente une perception audio-visuelle de la parole. Regarder le mouvement des lèvres de son interlocuteur peut aider à déchiffrer les mots qu'il prononce. Cependant la langue française contient 36 phonèmes (sons) dont seulement 12 se traduisent par une image labiale. Pain, bain, main donnent les mêmes mouvements des lèvres. Il faut donc percevoir, interpréter et compléter les informations que donne la lecture labiale. Cela se fait en tenant compte du contexte dans lequel on se trouve.

« Forom écoute » pour fondation romande des malentendants, reconnue par l'OFAS donne tous les renseignements utiles : Rue des Jordils 5, 1006 Lausanne. Téléphone : 021 614 60 50, info@ecoute.ch, www.ecoute.ch.

La boucle magnétique est un moyen complémentaire à l'amélioration de la perception des sons dans les lieux publics. Elle consiste en un fil de cuivre qui entoure la surface de la salle et fonctionne comme un amplificateur qui envoie directement le son des micros ou autre moyen de produire des sons aux appareils auditifs. L'avantage, lorsque l'on peut se brancher sur la boucle est que les sons annexes : popcorn, toux, raclements de gorge ou de chaises sont éliminés. Cela augmente le plaisir d'entendre, de suivre une conférence, un film ou un concert.

Il faut pouvoir mettre son appareil sur la position T, on sait si la salle est équipée en voyant le logo blanc sur bleu : oreille barrée et T.

4- RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS RÉCENTS**> Café WIFI**

Succès grandissant, 2 heures par mois ne seront bientôt plus suffisantes, le comité propose d'ouvrir les lundis après-midi, mais sur inscription car les moniteurs ne sont pas toujours disponibles. Nous allons tâcher de gérer ces inscriptions via le site internet.

> Journée à thème « logement » 14 novembre

Belle participation : près de la centaine de membres qui ont pris la parole et exprimé leurs attentes. Nous souhaitons qu'ils soient repartis avec des renseignements utiles.

Ce n'est qu'un début, nous reviendrons sur cette problématique dès que d'autres informations seront disponibles. Un document avec beaucoup d'adresses utiles a été distribué. On le trouvera aussi sur le site internet du COSY, page « DOCUMENTS ».

> **Accueil des nouveaux retraités 28 novembre à l'Aula Magna**

Une centaine de nouveaux retraités avaient répondu à l'invitation de la Municipalité et du JECOS. Après l'introduction officielle par Monsieur Jean-Claude RUCHE, 14 associations –dont le COSY– ont eu l'occasion de se présenter. La Compagnie du CACHOT a animé la séance avec des improvisations délirantes et géniales qui ont ravi le public ! Un beau buffet-apéritif a complété l'après-midi tandis que les participants pouvaient visiter les stands et poser toutes leurs questions aux représentants des associations présentes.

5- PROJETS & GROUPES DE TRAVAIL, ÉVÈNEMENTS À VENIR, DISCUSSION, DÉCISIONS

> **Fête du Blé et du Pain- Échallens 2018-proposition PIANOS**

Les organisateurs de cette fête ont pris contact avec le COSY pour demander s'il serait possible de louer quelques pianos pendant leur fête. Notre réponse est OUI, aux conditions stipulées dans la convention d'utilisation des pianos, à savoir : la location est gratuite, le transport, l'accordage et les réparations éventuelles sont à la charge de l'emprunteur. Question à l'assemblée : approuvez-vous cette proposition ? Réponse : OUI unanime.

> **Cartographie, accès des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite**

Anne AMSLER nous fait part de l'avancement des travaux : 8 releveurs ont été trouvés. Une lettre à la Municipalité est prête à être envoyée au début de l'année prochaine pour demander un rendez-vous afin d'exposer le projet. Le soutien de Pro Infirmis est consolidé (M. BUTTICAZ). Un coordinateur a été trouvé. Marieke DONKER, Marc BUTTICAZ et Anne AMSLER ont rencontré le nouveau directeur de l'Office du Tourisme, une collaboration démarre. Transmis les postes intéressants les touristes : « Restaurants », « Hébergement », « Culture », « Services », « WC Publics » ce qui représente 159 sites.

Prochaines étapes : rendez-vous avec la Municipalité, finalisation financière, retour de nos listes validées par l'Office du Tourisme. Détermination de la liste commune définitive.

Les autres rubriques du fichier seront proposées à la Ville. Préparation d'une plateforme de publication sur le site de l'Office du Tourisme. Formation des releveurs. Démarrage des relevés.

> **Projet «ALO » Réseau numérique solidaire**

Atelier de mise en route concrète jeudi 7 décembre à 14h00 au local des Moulins avec les participants au 1^{er} atelier.

> **Transports publics- État des lieux du groupe de travail**

Daniel BURRI précise qu'une lettre a été envoyée à Travys avec toutes les demandes évoquées à plusieurs reprises et le retour de Travys est très favorable, prend en compte nos doléances et fait preuve d'ouverture à notre égard.

> **Téléthon 2017 les 8 et 9 décembre**

Cathy BOUTILLIER rappelle qu'il aura lieu au centre COOP Belair et MIGROS Belair ainsi que chez Lidl. La peluche de l'année est la panthère noire JUNE. Il sera proposé aussi une soupe à la Rue du Lac le 19 décembre pendant l'ouverture nocturne des magasins.

À l'occasion du 30^{ème} anniversaire du Téléthon, une demande de don a été présentée au COSY. Le comité est favorable à ce geste et propose la somme de 500.-. On passe au vote. La proposition est acceptée à l'unanimité moins une absence.

> **InterGen Digital à Y-Parc SAMDI 9 décembre, Av. Galilée 4**

Marieke rappelle que cela a lieu tous les 2^{es} samedis du mois et que c'est gratuit.

On peut venir avec son pique-nique, c'est dans l'immeuble rouge avec un ascenseur.

> **Les soupes d'ici et d'ailleurs à la gare**

Tous les soirs du 1^{er} au 23 décembre, de 16h00 à 20h00, le jour COSY est le 16 décembre en partenariat avec Alternat'Yv Festival, animation d'un clown et du Chœur mixte de Bavois, direction Jean-Marc Poulin.

Il y aura aussi des tisanes confectionnées avec les plantes des Incroyables Comestibles et Les « Itinéraires entrecoupés » avec un photomaton pour dire solidairement « ... Et si c'était moi ? »

> **Exposition des artistes du COSY**

Claude Pierrette BEAL commente la manifestation : 7 artistes exposeront leurs œuvres au Check Point mercredi 20 décembre dès 17h00. Pour les membres du COSY cela sera ouvert dès 15h00.

> Bal du Petit Nouvel An, samedi 6 janvier 2018

Initialement prévu à l'Amalgame, devant la somme exorbitante demandée pour la location de la salle : 3000.-, même revenus à 1500.- après négociations, nous avons retenu le Tempo où il est demandé 130.-. Grande salle du Tempo, quai de la Thièle 3 dès 15h00 et jusqu'à la fermeture si nécessaire. On peut manger au restaurant avant ou après.

INFOS COMPLÉMENTAIRES

> Rythmique Jacques Dalcroze

18 personnes ont marqué leur intérêt. On peut encore s'annoncer : feuille à disposition sur le panneau. Cela pourrait — tout ce qui suit doit être pris au conditionnel ! — démarrer au 2^{ème} trimestre de 2018 soit après Pâques. Leçons hebdomadaires de 50 minutes au local des Moulins par groupes de 8-9 personnes pour 5.- par séance, une dizaine de séances pour commencer.

> Récital École de musique Atempy

Concert lyrique dimanche 10 décembre 17h00 dans les locaux d'Atempy – Av.de Grandson 48, Aile 8

> Assemblée générale du Conseil des Jeunes le 14 décembre... à l'Amalgame

S'annoncer avant le 10 si l'on veut y participer : conseildesjeunesyverdon@gmail.com.

> Vente de tisanes et apéritif gentiane par Cécile Ehrensperger à Mollens de 11h00 à 17h00 dimanche 17 décembre

> Contes de Claudine HOFER

Cela reprend mercredi 3 janvier au local des Moulins à 16h00 – Conte arabe
mercredi 7 février – fable hongroise
mercredi 7 mars – recherche de l'immortalité

> AGENDA du COSY 1^{er} semestre 2018

PLÉNIÈRES : mardi 6 février, mardi 17 avril et mardi 12 juin

SÉANCE À THÈME : mardi 20 mars.

Agenda plus détaillé sur le site internet et à la fin de ce document.

6- PLÉNIÈRE DU 5 DÉCEMBRE- ÉLECTIONS

Réélection du comité et de la présidence

Selon le règlement, le comité et le président sont élus pour une période de 2 ans (renouvelable 1 fois). Nous sommes arrivés au terme de notre 1^{er} mandat et par conséquent il y a lieu de procéder à une nouvelle élection. Le comité actuel est partant pour un second mandat de 2 ans. Il est à noter qu'un ou plusieurs membres du comité n'iront pas au bout des 2 ans et que leur place devra être repourvue en cours de route. Cela permettra « un tuilage » pour un remplacement progressif des personnes et un passage en douceur d'un comité à un autre en garantissant une meilleure continuité dans la gestion du COSY. Daniel BURRI annonce déjà qu'il quittera le comité à fin 2018.

Nous avons aujourd'hui un nouveau candidat : Jean-Pierre DÉVAUD

Au total : candidats : le comité *in corpore* (6 membres) + 1 nouveau

Élection à bulletin secret ou à main levée ? La seconde proposition est validée et le comité est réélu à l'unanimité.

Élection du ou de la présidente : même question, même réponse : Jean-Marc Poulin est réélu à l'unanimité moins une abstention.

7- Divers et propositions des membres

> Daniell BURRI nous annonce le spectacle « Haldimand, je me souviens d'Yverdon » qui se tiendra dans le parc de l'Hôtel d'Entremont. Une présentation du projet aura lieu au TBB le 31 janvier – salle de réunion du 1^{er} étage.

> NOËL ENSEMBLE (24 décembre à La Marive) CHERCHE ENCORE DES BÉNÉVOLES

S'adresser à Gilles PELLERIN – g.pellerin@bluewin.ch

> Anne VONESCH annonce son exposition au café du TEMPO, quai de la Thièle 3, du 1^{er} décembre 2017 au 31 janvier 2018 de 08h30 à 23h00 (voir plus bas).

> Philippe GERMOND demande où en est-on avec le projet de guinguettes, le kiosque à musique, le parcours sécurisé à la plage ? Il fait remarquer qu'il serait peut-être pertinent de demander à la

direction de MANOR de faire quelque chose pour rendre les portes de leurs magasins « ouvrables » sans trop d'efforts par tout le monde...

Fin de la séance à 17h45, Jean-Marc remercie l'assemblée de sa confiance et de sa patience et exhorte les membres à se montrer entreprenants en venant nous rejoindre au comité ou en proposant des idées nouvelles et en participant à leur réalisation. Il invite tout le monde à l'apéritif et adresse nos vœux pour de belles Fêtes de fin d'Année et souhaite une excellente Nouvelle Année à tout le monde.

La secrétaire :



Jacqueline Asingo



Le président :



Jean-Marc Poulin

RAPPEL AGENDA (sujet à modifications ...)

DECEMBRE 2017			
Jeudi 14	09-11h	CAFÉ WiFi N°10 - local rue des Moulins 19	ouvert à tous les intéressés !
Samedi 16	16-20h	SOUPEs d'ici & d'ailleurs - place de la Gare - jour COSY av. AlternatYv	Diverses animations ...
Mercredi 20	17-20h	Exposition ARTISTES du COSY – Check Point - Moulins 6 (Casernes)	Calendrier Avent Artistes Yverdon
JANVIER 2018			
Mercredi 3	16h	CONTE ARABE par Claudine Hofer-Reck - local rue des Moulins 19	Pour adultes
Samedi 6	15-18h	BAL du Petit Nouvel-An - Grande Salle du TEMPO - Quai de la Thièle 3	Détails à suivre ... AGENDEZ !
Jeudi 11	09-11h	CAFÉ WiFi N°1 - local rue des Moulins 19	ouvert à tous les intéressés !
Lundi 15	14-16h	INFO-CONTACT - local rue des Moulins 19	ouvert à tous les intéressés !
FEVRIER 2018			
Lundi 5	14-16h	INFO-CONTACT - local rue des Moulins 19	ouvert à tous les intéressés !
Mardi 6	16-18h	PLÉNIÈRE 1-2018 - Hôtel de Ville - Salle des Débats	Séance publique
Mercredi 7	16h	CONTE fable hongroise par Claudine Hofer-Reck - local Moulins 19	Pour adultes
Jeudi 8	09-11h	CAFÉ WiFi N°2 - local rue des Moulins 19	ouvert à tous les intéressés !
Lundi 19	14-16h	INFO-CONTACT - local rue des Moulins 19	ouvert à tous les intéressés !
MARS 2018			
Lundi 5	14-16h	INFO-CONTACT - local rue des Moulins 19	ouvert à tous les intéressés !
Mercredi 7	16h	CONTE rech.immortalité par Claudine Hofer-Reck - local Moulins 19	Pour adultes
Jeudi 8	09-11h	CAFÉ WiFi N°3 - local rue des Moulins 19	ouvert à tous les intéressés !
Lundi 19	14-16h	INFO-CONTACT - local rue des Moulins 19	ouvert à tous les intéressés !
Mardi 20	À fixer	JOURNÉE À THÈME – contenu et horaire à fixer	Ouvert à tous !